



SNUDI-FORCE OUVRIERE
Instituteurs - Directeurs - Professeurs des écoles
Syndicat départemental de HAUTE-LOIRE

Le Puy, le 4 juin 2021

Vincent DELAUGE
Secrétaire départemental
SNUDI FO 43

à

Mme l'Inspectrice d'Académie
de Haute Loire

Objet : demandes de temps partiel et INEAT/EXEAT

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Plusieurs collègues du département nous ont informés qu'en réponse à leur demande de temps partiel à 50% pour la rentrée prochaine, il leur a été proposé une quotité de travail à 80%.

Comme vous le savez, les demandes de nos collègues de pouvoir bénéficier d'une certaine quotité de travail répondent à des logiques et impératifs familiaux et professionnels dont vos propositions ne résolvent pas les problématiques.

Nous comprenons néanmoins que les décisions prises s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des annonces du Ministre concernant les décharges de direction pour la rentrée prochaine. En effet, pour que les directeurs des écoles de moins de 4 classes puissent bénéficier de leurs décharges statutaires, vous souhaitez utiliser les 7 jours annuels supplémentaires que les collègues à 80% doivent à l'administration.

Cependant et dans le même temps, plusieurs collègues attendent leur INEAT pour la Haute-Loire. Cette année plusieurs collègues ont obtenu leur EXEAT de leur département d'origine et attendent votre décision d'intégration dans le département.

- Madame EL MAROUANI Mimouna, a obtenu son EXEAT de l'Allier, elle attend son intégration dans la Haute Loire depuis 5 ans.
- Madame DESPRES Marlène, a obtenu son EXEAT des Bouches du Rhône, elle attend son intégration dans la Haute-Loire depuis 4 ans
- Madame GIRAUD Jessica, elle attend son intégration dans la Haute-Loire depuis 2 ans

Aussi ne serait-il pas envisageable d'accepter les INEAT de nos collègues afin de pouvoir accorder aux professeurs des écoles du département leur demande de temps partiel à 50% ?

Veuillez agréer, Madame l'Inspectrice Académique, l'expression de notre entière considération

Vincent DELAUGE
Secrétaire Départemental SNUDI FO